

LE JOURNAL

de la CCPV

N°6 Juillet 2011

Les manifestations
à ne pas manquer cet été

Le périscolaire

Environnement : les travaux sur
les décharges ont commencé

Un nouveau site Internet pour mieux
vous informer



Aillevans - Athesans - Etroitefontaine - Autrey Le Vay - Beveuge - Bonnal - Crevans et La Chapelle Les Granges - Esprels - Fallon - Georfans - Gouhenans - Grammont - Granges La Ville - Granges Le Bourg - La Vergenne - Longeville - Les Magny - Marast - Mélecey - Mignavillers - Moimay - Oppenans - Oricourt - Pont sur l'Ognon - Saint Ferjeux - Saint Sulpice - Secenans - Senargent Mignafans - Tressandans - Vellechevreux et Courbenans - Villafans - Villargent - Villers-la-Ville - Villersexel



Sommaire

Edito.....	2
Zoom sur Senargent-Mignafans.....	2
Tourisme.....	3
Françoise, secrétaire.....	3
Le périscolaire.....	4-5
La réhabilitation des décharges a commencé.....	6
Un nouveau site Internet pour mieux vous informer...	7
Dernière minute :	
Le multi-accueil s'agrandit.....	8
Nouvelle signalétique.....	8
Collecte des encombrants..	8
Contacts.....	8

Priorité aux services pour les enfants



Les délégués de la Communauté de communes du Pays de Villersexel ont décidé de développer un service très attendu par de nombreuses familles. Il s'agit de l'accueil des enfants des écoles maternelles et élémentaires avec des animations éducatives dans le temps dit périscolaire c'est-à-dire dans le temps passé à l'école en dehors des cours obligatoires : le matin, le soir et pendant la pause du déjeuner, et également pour l'extrascolaire : les mercredis

et pendant une partie des vacances. Après Villersexel et Esprels, le programme de réalisation d'un centre périscolaire à Athesans est commencé.

A terme, c'est l'ensemble des élèves du territoire qui bénéficiera de ce service ; pour cela la carte scolaire devra être bien étudiée pour une organisation optimale du périscolaire. Une saine gestion des deniers publics dans ce domaine permettra de développer d'autres services, sans augmenter la pression fiscale. C'est maintenant la compétence des Communautés de communes.

Ernest SCHAËR
Président de la CCPV

Zoom sur Senargent-Mignafans

A l'origine Senargent et Mignafans étaient deux communes distinctes. Le village de Senargent aurait été créé par l'abbaye de Lieucroissant (aujourd'hui disparue) qui y avait une grange. Au XVII^e siècle le village est placé sous l'autorité du prince de Montbéliard. L'église fut reconstruite en 1852 en grès rose des Vosges. Des carrières de pierre étaient situées à proximité du village. On y découpait notamment des meules qui étaient utilisées par les usines Peugeot afin d'aiguiser les outils. Dans le village, on trouve de nombreuses belles maisons des XVII^e et XVIII^e siècles.

Mignafans faisait à l'origine partie du domaine particulier des comtes de Montbéliard. Le village fut associé à Granges-la-Ville, à Granges-le-Bourg, puis à Senargent en 1972.

Le village possède deux belles fontaines, mais l'élément le plus marquant est sans



La grotte de Mignafans fut érigée en 1912

doute la fameuse grotte de Mignafans. En 1903 une maison du village fut transformée en chapelle, puis en 1912, une réplique de la grotte de Lourdes fut érigée en souvenir d'un pèlerinage effectué par deux femmes du village ayant rapporté une statue de la Vierge. La grotte devint elle-même un lieu de pèlerinage autour du 15 Août.

Le territoire de la commune est traversé par deux petites rivières : le Scøy et le Rognon. Le Scøy est un cours d'eau d'une

vingtaine de kilomètres qui se jette dans l'Ognon à Villersexel. Il existe sur Senargent-Mignafans deux associations de pêche : l'AAPPMA La Valoise qui organise tous les ans en juin une Fête de la Pêche, et la société de pêche Les Etangs du Bois. Cette association permet la pêche dans des étangs communaux (plus d'infos sur la pêche sur le site www.ot-villersexel.fr).

La commune est aussi traversée par le sentier de randonnée « La Seigneurie de Granges ».

Le Journal de la CCPV
Magazine de la Com. Com. du Pays de Villersexel

N°6 - Juillet 2011 - Gratuit

144 rue de la Prairie
70110 Villersexel
Tél. : 03 84 20 54 50
Mail : contact@cc-villersexel.fr

Directeur de la publication :
P. Porrachia

Rédaction : CCPV

Conception : CCPV

Crédit photos :
CCPV - Les Francas - ADEME

Impression : Repro System

Ce numéro est tiré à 3700 exemplaires
Dépôt légal ISSN : 2110-1808

Photo couverture :
Le centre périscolaire de Villersexel est situé au sein de l'école élémentaire (cour commune).

Tourisme : un territoire attractif

En Janvier dernier, la taxe de séjour a été perçue pour la première fois sur le territoire de la CCPV. Cette taxe est payée par toute personne séjournant dans un hébergement touristique du territoire. Pendant l'année 2010, les hébergeurs l'ont collectée et l'ont ensuite reversée à la CCPV. Au total ce sont 24 548,70 € qui sont destinés exclusivement au développement du tourisme sur notre territoire.

Cette année, la taxe de séjour va servir à financer la création d'une carte touristique. Cette nouvelle brochure sera disponible gratuitement à l'office de tourisme. Elle présentera les 33 communes de la CCPV, les routes, l'Ognon et les zones boisées, mais aussi tous les atouts touristiques du territoire.

D'autre part, la taxe de séjour servira à créer des Relais Info Service. Ce sont des aires de repos, placées le long d'axes de communication stratégiques avec des panneaux qui présentent le territoire, incitant les voyageurs de passage à faire une escale dans le Pays de Villersexel.

Ces projets sont le fruit d'une réflexion menée par le Comité d'Exploitation de l'Office de Tourisme. Depuis la dissolution de l'association en juin 2010, ce comité, composé de membres du conseil communautaire et



Relais Info Service dans la forêt de Villersexel

de représentants de la société civile se réunit tous les 2 mois afin de parler des projets touristiques et du fonctionnement quotidien de l'office de tourisme.

Vous pouvez venir y rechercher documentations et renseignements selon les horaires d'ouvertures.

JUILLET - AOÛT

- Lundi et jeudi : 13h30 - 17h
- Mardi, Mercredi et Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
- Samedi : 8h30 - 12h

SEPTEMBRE

- Mardi, Mercredi et Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
- Samedi : 9h - 12h

L'office est fermé les jours fériés.

C.D.

1 agent / 1 service

Françoise Barbelet travaille depuis 2009 à la Communauté de Communes du Pays de Villersexel. Elle y exerce la fonction d'agent d'accueil et de secrétaire.

Quel est votre parcours professionnel ?

Avant de rejoindre la CCPV, j'ai travaillé pendant 29 ans au sein d'une administration belfortaine. Cela m'a permis d'acquérir de l'expérience dans des domaines professionnels variés.

En quoi consiste votre métier aujourd'hui ?

Une variété de tâches me sont confiées, c'est ce qui me plaît d'ailleurs.

Ma principale fonction est l'accueil téléphonique et physique des différents publics, que ce soient des habitants, des élus, des commerciaux ...

Je gère aussi les factures des ordures ménagères, les demandes de renseignements, les changements de situation, les réponses aux réclamations, les régularisations auprès de la Trésorerie.

Je m'occupe enfin de tous les travaux spécifiques au secrétariat : la rédaction et la frappe de courriers, le classement, la gestion du courrier, la participation



Françoise vous accueille à la CCPV du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h, et le vendredi matin de 8h à 12h.

à la préparation logistique des conseils communautaires, la gestion de listings de mairies, des associations, des entreprises.

Quelles sont les qualités requises pour ce métier ?

Il faut avant tout aimer les contacts humains et rester discrète. Il faut également être disponible et avoir le sens de l'organisation.

S.F.

Les manifestations de cet été

JUILLET

- ➔ 2 juillet : Concert à Marast
- ➔ 2 et 3 juillet : Château en fête à Oricourt
- ➔ 5 juillet : Balade gourmande (mardis du terroir) à Athesans
- ➔ 13 juillet : Feux d'artifice et bal populaire à Villersexel
- ➔ 14 juillet : Feux d'artifice et bal populaire à Esprels

AOÛT

- ➔ 9 août : Mardis du terroir à Mignavillers

SEPTEMBRE

- ➔ 3 septembre : Concert à Marast
- ➔ 4 septembre : Foire d'automne d'Athesans
- ➔ du 10 au 18 septembre : Exposition de peinture et sculpture à Marast
- ➔ les 17 et 18 septembre : Journées européennes du patrimoine

Retrouvez toutes les manifestations sur le site www.ot-villersexel.fr
Rubrique Manifestations



Concert à Marast



Les sorties du 04 au 29 juillet à Villersexel



→ L'arboretum de la Cude



→ La source de Velleminfroy



→ Ferme de la fontaine à Mollans



→ Accro'cimes à Montbozon

Le centre est fermé le mois d'août.

Le programme complet est disponible sur le blog des Francas de Villersexel à l'adresse <http://francasvillersexel.over-blog.fr>



Retrouvez-y aussi à partir du mois de septembre les menus des déjeuners

Le périscolaire

La Communauté de Communes du Pays de Villersexel répond depuis 2006 aux besoins de la population en finançant un service péri et extra scolaire. Actuellement, deux centres sont ouverts, à Villersexel et à Esprels. Afin de couvrir son territoire, un prochain centre à Athesans ouvrira en 2013, suivi d'un quatrième centre qui est à l'étude.

Villersexel

Le centre se situe au sein de l'école élémentaire et est géré par l'association *Les Francas*, spécialisés dans l'action éducative locale.

En période scolaire, ils accueillent chaque jour une cinquantaine d'enfants répartis sur trois temps d'ouverture :

- l'accueil du matin : de 7h30 à 8h30.
- le déjeuner : de 11h30 à 13h30. La demande n'a cessé de progresser depuis 2006. La capacité maximale d'accueil est de 70 enfants pour la restauration.
- les activités du soir : de 16h30 à 18h30.

Les mercredis après-midi (de 13h30 à 18h) et les périodes de vacances (tous les jours de 8h30 à 17h30) sont consacrées à des activités et sorties qui font la part belle aux activités manuelles, au jeu et à la découverte des richesses de notre territoire (voir programme à gauche).

L'équipe se compose de 2 permanents, trois personnes pour le midi, complétée de 2 à 4 animateurs pendant les vacances scolaires.



Initiation au tir à l'arc à Villersexel



Je cuisine avec maman : réalisation de croissants aux chocolats à Esprels

Esprels

Le centre «Les Chrysalides» se situe rue Bachin et est aussi géré par *Les Francas*.

Ils accueillent les enfants tous les jours de la semaine pendant le temps scolaire (voir les horaires d'ouverture dans le tableau des tarifs page ci-contre)

Andrée Dragotta, la directrice, axe ses activités autour de différents thèmes pédagogiques durant l'année scolaire. Cette année 2010-2011 était centrée sur la création et l'imagination avec la création d'un livre illustré «Les inséparables en Afrique». A partir du mois de mars, les enfants s'attendent à la préparation du spectacle de fin d'année scolaire, ils y travaillent la chorégraphie, la fabrication des costumes, la décoration, ...

Cette année, le centre d'Esprels sera ouvert, pour test, pendant les grandes vacances du 04 au 29 juillet 2011. Vous pouvez vous renseigner sur le programme auprès de la directrice (voir coordonnées des centres page de droite).



Visite aux animaux d'une ferme à Villersexel



Création du livre «Les inséparables en Afrique»



Des tarifs concurrentiels

Le tarif facturé aux familles représente 36% du coût réel. La Communauté de Communes participe à hauteur de 51% du coût total, la CAF 10% et le Conseil Général 3%.

Jours	Temps	Villersexel		Esprels	
		Horaires	Tarifs	Horaires	Tarifs
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Matin	7h30-8h30	1,20 €	7h30-8h50	1,20 €
	Midi sans repas	11h30-12h15	1,20 €	11h50-12h15	1,20 €
	Déjeuner	11h30-13h30	4,40 €	11h50-13h30	4,40 €
	Soir	16h30-18h30	2,10 €	16h50-18h30	2,10 €
Mercredi	Après-midi	13h30-18h	3,30 €	14h-17h	2,30 €
Vacances: Toussaint, Février, Pâques, Juillet	Tous les jours de 8h30-17h30	Demi-Journée sans repas	3,40 €	Demi-Journée sans repas	3,40 €
		Demi-journée avec repas	7,40 €	Demi-Journée avec repas	7,40 €
		Journée sans repas	6,80 €	Journée sans repas	6,80 €
		Journée avec repas	8,20 €	Journée avec repas	8,20 €

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, pour les enfants scolarisés de 3 à 11 ans.



Activité culinaire : j'apprends à faire une pizza à Esprels



Activité vannerie : réalisation d'un dessous de plat à Esprels

Athesans en 2013

On ne peut dissocier scolaire et périscolaire. Le village d'Athesans a été choisi car c'est un point de centralité pour l'éducation nationale. Il y existe un groupement scolaire de 6 communes : Athesans-Etoitefontaine, La Vergenne, Senargent-Mignafans, Villafans, la maternelle de Gouhenans et bientôt Mignavillers.

Un terrain communal viabilisé est mis à disposition (à côté de la cour de l'école) pour accueillir ce centre.

Le bâtiment sera écologiquement propre, aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Ce centre est calibré pour accueillir 60 enfants (210 enfants scolarisés) avec une possibilité d'extension.

L'ouverture est prévue pour l'année 2013. Dans un premier temps, ce centre proposera un service périscolaire (matin, midi, soir pendant le temps scolaire).

Développement

Pour couvrir totalement son territoire, la CCPV envisage la construction d'un quatrième centre dans sa partie est-sud-est. Ainsi les attentes de toutes les familles de la CCPV seront satisfaites à travers ce service de proximité.



Après Esprels, Villersexel et Athesans, la CCPV envisage un quatrième centre dans sa partie Est-Sud-Est de son territoire (en blanc sur la carte).

Coordonnées des centres

Centre périscolaire de Villersexel

248 rue du 13 Septembre
70110 Villersexel
Tél: 03 84 20 18 72
Mail : francasvillersexel@orange.fr
<http://francasvillersexel.over-blog.fr>

Directeur : Jean-Jacques Guyot

Centre périscolaire d'Esprels «Les Chrysalides»

2 rue Bachin
70110 Esprels
Tél: 03 84 20 36 45
Mail : dragotta.andree@hotmail.fr

Directrice : Andrée Dragotta

Quelques chiffres

Bilan de fréquentation 2010

Moyenne du nombre d'enfants accueillis

	Villersexel	Esprels
Matin	12	13
Midi sans repas	1	9
Déjeuner	58	23
Soir	19	19
Mercredi	21	18
Vacances	Matin 17 Repas 12 Après-midi 23	



Le déroulement des travaux

- ➔ rassembler et enfouir les déchets dans un dôme ayant une pente assez importante pour favoriser le ruissellement des eaux de pluie
- ➔ mettre en place une couche de fermeture en terre argileuse pour limiter les infiltrations d'eau et donc les transferts de pollution dans les eaux souterraines
- ➔ creuser un fossé périphérique afin de recevoir les eaux de ruissellement et les évacuer vers les cours d'eau
- ➔ ensemercer des espèces agréées assurera l'intégration paysagère des sites.

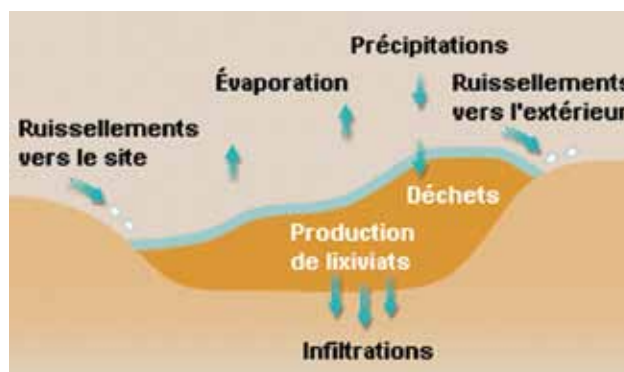
Les travaux de réhabilitation des décharges ont débuté

Durant de nombreuses années les déchets ménagers et assimilés étaient déposés par les communes dans des trous/sites appelés décharges brutes. Ces dernières accueilleraient, outre les déchets ménagers, des déchets apportés par des professionnels : artisans, agriculteurs, entrepreneurs.... L'apport de ces divers déchets s'effectuait sans précaution environnementale

particulière. Sous l'action conjuguée des eaux de pluies et de la fermentation organique, la matière organique des déchets stockés se décompose en biogaz et en lixiviats plus généralement appelés jus de poubelle. Ainsi, les décharges brutes peuvent engendrer des nuisances parfois irréversibles sur l'environnement : infiltration des eaux souterraines qui engendre

la pollution des nappes phréatiques donc potentiellement des hommes, aspect paysager délabré ... Afin de lutter contre cette pollution et d'améliorer votre cadre de vie, la Communauté de Communes du Pays de Villersexel a pris la compétence de réhabilitation des décharges sous l'impulsion de ses délégués communautaires.

G.M.



Impact d'une décharge sur les eaux souterraines et de surface (Source ADEME)

Les décharges situées sur la CCPV

Les différentes études menées sur le territoire intercommunal ont révélé la présence de 24 décharges brutes sur 18 communes de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel.

Après les études, le programme de réhabilitation des anciennes décharges communales a commencé fin mai. Notre programme est le plus important de la Haute-Saône.

L'année 2011 sera l'occasion pour la CCPV de réaliser les réhabilitations des anciennes décharges sur quatre communes : Beveuge, Georfans, Granges-la-Ville et Granges-le-Bourg.

Retrouvez les photos de l'avancement des travaux sur le site www.cc-villersexel.fr

Rubrique Projets / Réhabilitation des décharges



Une décharge complexe : Beveuge

La première décharge réhabilitée est celle de la commune de Beveuge. Située à proximité du moulin Remondant, cette ancienne décharge constitue un site unique en Franche-Comté.

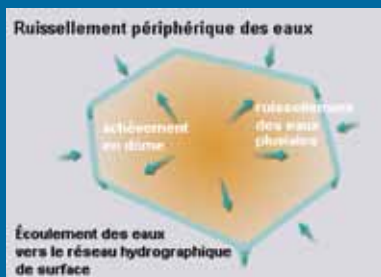
En effet, ce site nécessite l'excavation de près de 2700 m³ de déchets afin de procéder à un tri sur place. Les déchets les plus nocifs pour l'environnement seront transportés dans des centres de stockage spécialisés et les autres seront enfouis dans un dôme.

La décharge se trouvant en partie dans le bras mort du Scey, les eaux de ce dernier seront relarguées dans l'Ognon avant le commencement des travaux. Un bouchon d'argile sera mis en place pour travailler en site « sec » puis le bouchon sera enlevé à la fin des travaux.

G.M.



Vue de profil (Source ADEME)



Vue de dessus (Source ADEME)

Un nouveau site Internet plus proche de ses habitants

La CCPV a renouvelé son site Internet afin de le rendre plus simple et accueillant. Ce nouveau site se veut plus proche des habitants et de leurs préoccupations. Ainsi, de nombreux services sont interactifs et accessibles par tous.

Opérationnel depuis le mois de mars 2011, le site de la CCPV a changé de look. Il s'est aussi doté d'un nouveau nom : www.cc-villersexel.fr

Conçu pour trouver l'information rapidement et simplement, vous y trouverez toutes les informations concernant le territoire ainsi que sur les communes qui composent la Communauté de Communes : vie communale, écoles, associations, commerce, histoire, loisirs, tout y est référencé.

Vous disposerez maintenant des actualités, de la météo locale, du bulletin communautaire, des comptes rendus de conseil, d'une rubrique contact et des liens avec les services et les marchés publics.

Un annuaire des entreprises et commerces locaux, des associations est également accessible (cf info en bas de page).

La partie Tourisme n'a pas été oubliée. Relookée et différenciée du site de la CCPV, elle est accessible sur le site de la CCPV ou directement en tapant l'adresse : www.ot-villersexel.fr

Vous partirez à la découverte des nombreux loisirs et du riche patrimoine culturel qu'offre notre territoire.

Interactivité

«Notre nouveau site est construit pour qu'il soit interactif. En effet, c'est notre devoir de vous donner un maximum de renseignements sur notre gestion, l'organisation des services publics dont nous avons la responsabilité, les projets qui vous sont destinés. Mais je souhaite aussi, grâce à ce nouveau site Internet recevoir vos avis, vos idées pour aménager ensemble notre territoire, et ainsi apporter localement un maximum de confort de vie à l'ensemble des habitants, de toutes générations et dans tous les domaines de la vie courante.» explique Ernest Schaër.

Associations, entreprises : complétez vos informations

Si vous figurez dans l'annuaire du site Internet de la CCPV, merci de vérifier les informations se rapportant à votre fiche. Vous avez la possibilité d'ajouter, de modifier ou de supprimer vos coordonnées, les informations liées à votre activité et d'y inclure une photo.

Vous souhaitez apparaître dans l'annuaire du site Internet de la CCPV.

Pour cela, contactez-nous par mail : admin@cc-villersexel.fr

Associations : www.cc-villersexel.fr Rubrique Vivre au quotidien/ Les adresses utiles



Entreprises : www.cc-villersexel.fr Rubrique Entreprendre / Les entreprises



Une nouvelle charte graphique pour le site Internet de la CCPV

Vous disposez ainsi de nombreux formulaires et liens de contact, d'une rubrique sondage ainsi qu'une bourse au logement où vous pouvez vous-même mettre en ligne la vente ou la location d'un bien immobilier.

Accessible par tous

Il y a une version spéciale pour les personnes mal voyantes qui permet l'accès à l'information par tous et de répondre aux exigences de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite « loi handicap » en terme d'accessibilité des sites Internet des collectivités locales.

Bonne découverte du site et nous comptons sur vous pour nous faire parvenir vos souhaits, vos idées et réflexions par mail :

contact@cc-villersexel.fr

ou par courrier :

Communauté de Communes du Pays de Villersexel 144 rue de la prairie BP 43 70110 Villersexel

S.F.

A retenir

2 adresses Internet:

- ➔ La Communauté de Communes www.cc-villersexel.fr
- ➔ L'Office de Tourisme www.ot-villersexel.fr

Interactivité :

- ➔ Annuaires
Des infos sur les associations, les entreprises, les commerces, ...
- ➔ Bourse au logement
Vous gérez vous-même vos annonces
- ➔ Communes
Retrouvez des informations sur les 33 communes de la CCPV
- ➔ Manifestations
Toutes les manifestations sur le territoire
- ➔ Newsletter
Tenez-vous au courant de l'actualité de la CCPV
- ➔ Sondage
Donnez-nous votre avis sur les futurs projets



Une fiche détaillée des annuaires

Dernière minute

Le multi-accueil s'agrandit

Le 4 juillet commenceront les travaux de construction d'une cuisine dans la crèche de Villersexel. Ils entraîneront des gênes temporaires notamment sur l'utilisation du parking. En effet, ce dernier sera fermé à tout véhicule, au moins dans un premier temps, afin de laisser une aisance aux véhicules de chantiers.

La zone de chantier à l'intérieur des locaux sera également fermée à toute personne y compris aux enfants et au personnel. Les travaux devraient durer 4 mois et ils seront l'occasion de créer une pièce de jeux supplémentaire pour les enfants. La crèche, fermée du 04 au 29 juillet, rouvrira le 1er août mais sera limitée à 15 places pour respecter la sécurité des enfants et du personnel.

En tout, ce sont 10 entreprises qui vont se succéder pour la réalisation de cet aménagement. En service, la crèche proposera entre 20 et 25 repas par jour sans supplément de prix pour les parents.

Une réunion d'information à destination des usagers a été organisée mi-juin à Villersexel.

Signalétique

La Communauté de Communes du Pays de Villersexel a modifié sa charte graphique fin 2010.

Après avoir changé de logo, de courriers, d'affiches, de site Internet, c'est au tour de la signalétique.

Le but de cette signalétique est de vous permettre de mieux identifier la CCPV et ses actions sur le territoire.

Entre autres, vous retrouverez dès cet été :

- panneaux de chantiers
- identification sur les véhicules
- totem devant la crèche
- fronton du siège de la CCPV
- podium utilisé lors des manifestations
- panneaux indicateurs de la CCPV
- panneaux d'entrée des villages
- panneaux promotionnels...



Le multi-accueil de Villersexel bénéficiera d'une cuisine et d'une pièce de jeux supplémentaire.

Collecte des encombrants

Prochaine collecte à partir du 03 Octobre 2011

Les usagers intéressés doivent impérativement s'inscrire auprès des services du SICTOM entre le **1^{er} Août et le 04 Septembre 2011**, soit :

- à l'accueil aux horaires d'ouverture,
- par écrit (lettre ou e-mail) en précisant : nom, prénom, adresse complète, n° de téléphone et type d'encombrants déposés.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone et en dehors des dates prévues.

En fonction du nombre d'inscriptions, un planning plus précis de ramassage sera diffusé par courrier ou au panneau d'information de votre commune durant la deuxième quinzaine de Septembre.

Les matériaux volumineux collectés sont identiques à ceux acceptés en déchetterie. Un doute, une question ? contactez le SICTOM !!!



Collecte des encombrants 2010

Communauté de Communes du Pays de Villersexel

144 Rue de la Prairie - BP 43
70110 Villersexel
Tél : 03 84 20 54 50
contact@cc-villersexel.fr
www.cc-villersexel.fr
Lundi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h-12h

Office de Tourisme

D'avril à septembre :
33 rue des Cités - 70110 Villersexel
Tél : 03 84 20 59 59
contact@ot-villersexel.fr
www.ot-villersexel.fr

Espace Public Numérique

Tél : 06 72 31 39 47
epn@cc-villersexel.fr

Multi-accueil "La Flûte Enchantée"

Rue de Schönau - 70110 Villersexel
Tél : 03 84 20 57 88
creche@cc-villersexel.fr
Lundi au Vendredi : 7h-18h30

Périscolaire de Villersexel

248 rue du 13 septembre 1944
70 110 Villersexel
Tél : 03 84 20 18 72
francasvillersexel@orange.fr
http://francasvillersexel.over-blog.fr

Périscolaire d'Esprels

2 rue Bachin - 70 110 Esprels
Tél : 03 84 20 36 45
dragotta.andree@hotmail.fr

SICTOM

41 bis rue de la Gare - 70110 Esprels
Tél : 03 84 20 37 10
sictomvillersexel@wanadoo.fr
Lundi au Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
Vendredi : 9h-12h

Syndicat d'Eau des 7 Communes Gaz et Eaux

Tél : 0 810 477 477 (24h / 24 et 7j/7)

Syndicat d'Eau de la Bassolle Veolia

Tél : 0 810 000 777 (24h / 24 et 7j/7)

Syndicat du Collège

Place de l'Hôtel de Ville - 70110 Villersexel
Tél : 09 61 23 62 77
syndicats@cc-villersexel.fr
Mardi : 8h-12h / 13h-16h45

Déchetterie

41 Rue de la Gare - 70110 Esprels
Tél : 03 84 20 53 07
Horaires jusqu'au 30 septembre :
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi :
9h-12h / 14h-18h30